



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Préfet de région

Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie Centre-Val de
Loire

Affaire suivie par :
Thierry LORHO
02.38.78.85.34

thierry.lorho@culture.gouv.fr

Références : 19/TL/RS/2511

à

Direction régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Service Bâtiment Logement et Aménagement Durables
5 Avenue Buffon CS 96407
45064 ORLEANS CEDEX 2

ORLEANS, le 18 OCT. 2019

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive
Références : NOUATRE (INDRE-ET-LOIRE), 1 4 ème Base de Soutien du Matériel – Nouâtre (37)
IA0371741900001
Livre V du Code du patrimoine
P.J. : Arrêté n° 19/0624 du 18 octobre 2019 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie
préventive

Après examen du dossier d'aménagement visé en référence, j'ai décidé que des mesures d'archéologie préventive seront mises en œuvre préalablement à la réalisation de ce projet. J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté n° 19/0624 du 18 octobre 2019, portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive.

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,

le Conservateur régional de l'archéologie adjoint

Christian VERJUX